PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES LAURENTIDES MUNICIPALITÉ DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ

# **RÈGLEMENT NUMÉRO 279-2019**

DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU RÉSEAU ROUTIER ET AUTORISANT UN EMPRUNT AU MONTANT DE 1 350 000 \$

PROCÉDURE	DATE	NUMÉRO
Avis de motion et dépôt projet de règlement	2019-12-17	10409-12-2019
Adoption du règlement	2020-01-14	
Approbation du Ministre des Affaires Municipales	2020-03-02	
Avis public d'entrée en vigueur	2020-03-05	
Amendé par résolution		
Amendé par le règlement		
Abrogé par le règlement		



No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ

## **REGLEMENT NUMÉRO 279-2019**

#### DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU RÉSEAU ROUTIER ET AUTORISANT UN EMPRUNT AU MONTANT DE 1 350 000 \$

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite réaliser des travaux de réfection du réseau routier ;

ATTENDU QUE pour réaliser lesdits travaux, un emprunt est requis ;

**ATTENDU QUE** le présent règlement d'emprunt a pour objet la réalisation de travaux de voirie dont l'emprunt sera entièrement supporté par les propriétaires d'immeubles de l'ensemble du territoire de la Municipalité, satisfaisant ainsi aux critères du premier paragraphe du 4º alinéa de l'article 1061 du Code municipal. Il n'est donc pas soumis à l'approbation des personnes habiles à voter ;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite déposer, dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) volet redressement des infrastructures routières locales (RIRL), une demande d'aide financière pouvant couvrir jusqu'à 75 % du coût des travaux ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 17 décembre 2019 et qu'un projet de règlement a été déposé à cette même date.

#### LE CONSEIL DÉCRETE CE QUI SUIT:

- **ARTICLE 1:** Le préambule fait partie intégrante du présent règlement ;
- ARTICLE 2:

  Le conseil est autorisé à procéder à des travaux de réfection de tronçons du chemin des Lacs, du chemin du Lac-Nantel Nord et du chemin du Lac-Nantel Sud dont les coûts ont été estimés à 2 000 000 \$ incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, tel qu'il appert du sommaire préparé par Gilles Bélanger, directeur général et secrétaire-trésorier en date du 17 décembre 2019 et aux estimations produites par GHD consultants et Robert Laurin, ingénieur, lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexe A.
- ARTICLE 3 : Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 2 000 000 \$ pour les fins du présent règlement ;
- ARTICLE 4 : Aux fins d'acquitter le solde des dépenses prévues par le présent règlement, le conseil affecte une somme de 200 000 \$ provenant du fonds des carrières-sablières et une somme de 450 000 \$ provenant de la réserve « Voirie » ;
- ARTICLE 5 : Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 1 350 000 \$ sur une période de 20 ans.



Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle

qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 8 : Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

ARTICLE 9 : Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 10 : Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Pierre Poirier

Maire

Gilles Bélanger

Directeur général et secrétaire-trésorier



### ANNEXE A

# **REGLEMENT NUMÉRO 279-2019**

## SOMMAIRE DE L'ESTIMATION DES COÛTS

Chemin	Estimation (avant contingences)	Référence
Chemin du Lac-Nantel Nord	291 143.95 \$	Estimation de GHD datée du 5 décembre 2019
Chemin du Lac-Nantel Sud	192 971.30 \$	Estimation de GHD datée du 5 décembre 2019
Chemin des Lacs	1 045 303.29 \$	Tronçons 9 à 15 de l'estimation de GHD datée du 18 octobre 2019
Chemin des Lacs – Remplacement de ponceaux à l'intersection du chemin du Lac- Caribou	49 590.00 \$	Estimation de Robert Laurin, ingénieur datée du 10 décembre 2019
Contingences (15%)	236 851.28 \$	
Honoraires professionnels (±5%)	88 902.08 \$	
Sous-total:	1 904 761.90 \$	
Taxes nettes (5%)	95 238.10 \$	
TOTAL:	2 000 000 \$	

Le 17 décembre 2019

Gilles Bélanger
Directeur général et secrétaire-trésorier

Réfection de voirie - Chemin du Lac Nantel Nord Bordereau d'estimation - Tronçon no 1 (longueur approximative de 1065 mètres linéaires)

Article	Description	Quantité estimée	Unité de mesure	Prix unitaire	Total
001	Déblai sous les zones ponctuelles et remplacement par MG-112 à 95% PM	75	m <sup>3</sup>	44.61\$	3,345.75 \$
002	Déblai sous les zones ponctuelles et remplacement par matériau d'emprunt similaire au sol in situ à 95% PM	100	m <sup>3</sup>	29.46\$	2,946.00\$
003	Déblai deuxième classe	50	m <sup>3</sup>	17.60\$	880.00 \$
004	Pulvérisation des surfaces pavées	6,820	m <sup>2</sup>	2.17\$	14,799.40 \$
005	MG-20 à 95% PM	3,860	tonne	16.98\$	65,542.80\$
006	Pavage	1030	tonne	131.40\$	135,342.00 \$
007	Raccordement d'entrée, ESG-10 à 100 kg/m2	0	m <sup>2</sup>	16.98\$	0.00\$
800	Rechargement d'accottement MG-20 à 95% PM	250	tonne	7.00\$	1,750.00 \$
009	Rechargement d'accottement MR-7 résidu de planage	50	tonne	7.00 \$	350.00
010	Profilage de fossés	1200	m lin	14.70\$	17,640.00 \$
011	Excavation de première classe	20	m <sup>3</sup>	135.00\$	2,700.00 \$
012	Ponceau, Ø900 mm, PEHD	16	m lin	998.00\$	15,968.00 \$
013	Ponceau, Ø450 mm, PEHD	0	m lin	373.00 \$	0.00 \$
014	Ponceau, Ø375 mm, PEHD	24	m lin	320.00\$	7,680.00 \$
015	Nettoyage de ponceaux existants	4	unité	890.00\$	3,560.00 \$
016	Réparation de glissières existantes	0	m lin	183.90\$	0.00
017	Empierrement de fossés	200	tonne	28.40\$	5,680.00
018	Dalot asphalté	200	m lin	29.60\$	5,920.00
019	Ensemencement hydraulique sans terre végétale	1,600	m <sup>2</sup>	1.20\$	1,920.00
020	Signalisation et contrôle de la circulation	1	global	3,020.00\$	3,020.00 \$
021	Entretien et nettoyage général du chantier	1	global	1,050.00\$	1,050.00 \$
022	Mesures provisoires et environnementales	1	global	1,050.00\$	1,050.00
023	Contingences (15 %)	1	global	43,656.05\$	43,656.05 \$

Date: 12/5/2019

334,800.00\$

TOTAL

Vérifié par:

Préparé par:

Marisa Batista, ing., M.Ing.

Yvon Barbeau, techn.

Date: 12/5/2019

Réfection de voirie - Chemin du Lac Nantel Sud Bordereau d'estimation - Tronçon 2 (longueur approximative: 715 mètres linéaires)

Article	Description	Quantité estimée	Unité de mesure	Prix unitaire	Total
001	Déblai sous les zones ponctuelles et remplacement par MG-112 à 95% PM	50	m³	44.61\$	2,230.50 \$
002	Déblai sous les zones ponctuelles et remplacement par matériau d'emprunt similaire au sol in situ à 95% PM	70	m³	29.46\$	2,062.20 \$
003	Déblai deuxième classe	60	m <sup>3</sup>	17.60\$	1,056.00 \$
004	Pulvérisation des surfaces pavées	4,410	m <sup>2</sup>	2.17\$	9,569.70 \$
005	MG-20 à 95% PM	2,580	tonne	16.98\$	43,808.40 \$
006	Pavage, ESG-14 à 160 kg/m2	710	tonne	131.40\$	93,294.00 \$
007	Raccordement d'entrée, ESG-10 à 100 kg/m2	150	m <sup>2</sup>	45.00\$	6,750.00 \$
008	Rechargement d'accottement MG-20 à 95% PM	150	tonne	7.00\$	1,050.00 \$
009	Rechargement d'accottement MR-7 résidu de planage	50	tonne	7.00\$	350.00 \$
010	Profilage de fossés	715	m lin	14.70\$	10,510.50 \$
011	Excavation de première classe	15	m <sup>2</sup>	135.00\$	2,025.00 \$
012	Ponceau, Ø 600 mm, PEHD	0	m lin	475.00\$	0.00 \$
013	Ponceau, Ø 450 mm, PEHD	15	m lin	373.00\$	5,595.00
014	Ponceau, Ø 375 mm, PEHD	0	m lin	320.00\$	0.00
015	Nettoyage de ponceaux existants	1	unité	890.00\$	890.00
016	Réparation de glissières existantes	0	m lin	183.90\$	0.00 \$
017	Empierrement de fossés	150	tonne	28.40\$	4,260.00 \$
018	Dalot asphalté	100	m lin	29.60\$	2,960.00 \$
019	Ensemencement hydraulique sans terre végétale	1,200	m <sup>2</sup>	1.20\$	1,440.00
020	Signalisation et contrôle de la circulation	1	global	3,020.00\$	3,020.00
021	Entretien et nettoyage général du chantier	1	global	1,050.00\$	1,050.00 \$
022	Mesures provisoires et environnementales	1	global	1,050.00\$	1,050.00
023	Contingences (15 %)	1	global	28,928.70\$	28,928.70

TOTAL 221,900.00\$

Préparé par:

Yvon Barbeau, techn.

Date:

12/5/2019

Vérifié par:

Marisa Batista, ing., M.Ing.

Date: 12/5/2019

Réfection de voirie - Chemin-des-Lacs Bordereau d'estimation - Tronçon no 9 (longueur approximative de 652 mêtres linéaires)

Article	Description	Quantité estimée	Unité de mesure	Prix unitaire	Total
001	Déblai sous les zones ponctuelles et remplacement par MG-112 à 95% PM	100	m³	44.61 \$	4,461.00\$
002	Déblai sous les zones ponctuelles et remplacement par matériau d'emprunt similaire au sol in situ à 95% PM	125	m³	29.46 \$	3,682.50\$
003	Déblai deuxième classe	0	m³	17.60\$	0.00\$
004	Pulvérisation des surfaces pavées	4,042	m²	2.17\$	8,771.14\$
005	MG-20 à 95% PM	2,347	tonne	16.98 \$	39,852.06\$
006	Pavage, ESG-14 à 160 kg/m2	647	tonne	131.40 \$	85,015.80 \$
007	Raccordement d'entrée, ESG-10 à 100 kg/m2	0	tonne	16.98 \$	0.00\$
008	Rechargement d'accottement MG-20 à 95% PM	293	tonne	7.00 \$	2,051.00\$
009	Rechargement d'accottement MR-7 résidu de planage	12	tonne	7.00 \$	84.00\$
010	Profilage de fossés	459	m tin	14.70\$	6,747.30 \$
011	Excavation de première classe	0	m²	135.00 \$	0.00\$
012	Ponceau, Ø6C0 mm, PEHD	12	m lin	475.00 \$	5,700.00 \$
013	Ponceau, Ø450 mm, PEHD	0	m lin	373.00 \$	0.00\$
014	Ponceau, Ø375 mm, PEHD	12	m lin	320.00\$	3,840.00 \$
015	Nettoyage de ponceaux existants	3	unité	890.00\$	2,670.00 \$
016	Réparation de glissières existantes	0	m lin	183.90 \$	0.00\$
017	Élagage	125	m lin	44.50 \$	5,562.50 \$
018	Dalot asphalté	0	m lin	29.60 \$	0.00\$
019	Ensemencement hydraulique sans terre végétale	689	m²	1.20\$	826.80\$
020	Signalisation et contrôle de la circulation	1	global	3,020.00\$	3,020.00 \$
021	Entretien et nettoyage général du chantier	1	global	1,050.00\$	1,050.00 \$
022	Mesures provisoires et environnementales	1	global	1,050.00\$	1,050.00 \$
023	Contingences (15 %)	1	global	26,115.90 \$	26,115.90 \$

TOTAL 200,500.00\$

Préparé par:

Yvon Barbeau, techn.

Date: 10/18/2019

Vérifié par:

Marisa Batista, ing., M.Ing.

Réfection de voirie - Chemin-des-Lacs

Bordereau d'estimation - Tronçon 10 (longueur approximative: 505 mètres linéaires)

Article	Description	Quantité estimée	Unité de mesure	Prix unitaire	Total
001	Déblai sous les zones ponctuelles et remplacement par MG-112 à 95% PM	15	m³	44.61\$	669.15\$
002	Déblai sous les zones ponctuelles et remplacement par matériau d'emprunt similaire au sol in situ à 95% PM	30	m³	29.46\$	883.80\$
003	Déblai deuxième classe	0	m³	17.60\$	0.00\$
004	Pulvérisation des surfaces pavées	331	m <sup>2</sup>	2.17\$	718.27\$
005	MG-20 à 95% PM	1,818	tonne	16.98\$	30,869.64 \$
006	Pavage, ESG-14 à 160 kg/m2	501	tonne	131.40\$	65,831.40 \$
007	Raccordement d'entrée, ESG-10 à 100 kg/m2	0	tonne	16.98\$	0.00 \$
008	Rechargement d'accottement MG-20 à 95% PM	227	tonne	7.00 \$	1,589.00
009	Rechargement d'accottement MR-7 résidu de planage	15	tonne	7.00\$	105.00 \$
010	Profilage de fossés	412	m lin	14.70\$	6,056.40
011	Empierrement de fossés	75	tonne	28.40\$	2,130.00
012	Ponceau, Ø600 mm, PEHD	0	m lin	475.00\$	0.00 \$
013	Ponceau, Ø450 mm, PEHD	18	m lin	373.00\$	6,714.00
014	Ponceau, Ø375 mm, PEHD	0	m lin	320.00\$	0.00 \$
015	Nettoyage de ponceaux existants	0	unité	890.00\$	0.00 \$
016	Réparation de glissières existantes	0	m lin	183.90\$	0.00 \$
017	Élagage	2	m lin	44.50\$	89.00
018	Dalot asphalté	0	m lin	29.60\$	0.00
019	Ensemencement hydraulique sans terre végétale	618	m <sup>2</sup>	1.20\$	741.60
020	Signalisation et contrôle de la circulation	1	global	3,020.00\$	3,020.00
021	Entretien et nettoyage général du chantier	1	global	1,050.00\$	1,050.00
022	Mesures provisoires et environnementales	1	global	1,050.00\$	1,050.00
023	Contingences (15 %)	1	global	18,182.74 \$	18,182.74

TOTAL 139,700.00\$

Préparé par:

Yvon Barbeau, techn.

Date: 10/18/2019

Vérifié par:

Marisa Batista, ing., M.Ing.

Réfection de voirie - Chemin-des-Lacs Bordereau d'estimation - Tronçon no 11 (longueur approximative de 585 mètres linéaires)

Article	Description	Quantité estimée	Unité de mesure	Prix unitaire	Total
001	Déblai sous les zones ponctuelles et remplacement par MG-112 à 95% PM	100	m³	44.61\$	4,461.00
002	Déblai sous les zones ponctuelles et remplacement par matériau d'emprunt similaire au sol in situ à 95% PM	125	m <sup>3</sup>	29.46\$	3,682.50
003	Déblai deuxième classe	0	m³	17.60\$	0.00
004	Pulvérisation des surfaces pavées	3,627	m²	2.17\$	7,870.59
005	MG-20 à 95% PM	2,110	tonne	16.98\$	35,827.80
006	Pavage, ESG-14 à 160 kg/m2	590	tonne	131.40\$	77,526.00
007	Raccordement d'entrée, ESG-10 à 100 kg/m2	0	tonne	16.98\$	0.00
800	Rechargement d'accottement MG-20 à 95% PM	265	tonne	7.00\$	1,855.00
009	Rechargement d'accottement MR-7 résidu de planage	0	tonne	7.00\$	0.00
010	Profilage de fossés	615	m lin	14.70\$	9,040.50
011	Empierrement de fossés	100	tonne	28.40\$	2,840.00
012	Ponceau, Ø600 mm, PEHD	0	m lin	475.00\$	0.00
013	Ponceau, Ø450 mm, PEHD	15	m lin	373.00\$	5,595.00
014	Ponceau, Ø375 mm, PEHD	0	m lin	320.00\$	0.00
015	Nettoyage de ponceaux existants	2	unité	890.00\$	1,780.00
016	Réparation de glissières existantes	0	m lin	183.90\$	0.00
017	Élagage	100	m lin	44.50\$	4,450.00
018	Dalot asphalté	133	m lin	29.60\$	3,936.80
019	Ensemencement hydraulique sans terre végétale	923	m <sup>2</sup>	1.20\$	1,107.00
020	Signalisation et contrôle de la circulation	1	global	3,020.00\$	3,020.00
021	Entretien et nettoyage gênéral du chantier	1	global	1,050.00\$	1,050.00
022	Mesures provisoires et environnementales	1	global	1,050.00\$	1,050.00
023	Contingences (15 %)	1	global	24,807.81\$	24,807.81

TOTAL 189,900.00\$

Préparé par:

Yvon Barbeau, techn.

Date: 10/18/2019

Vérifié par:

Marisa Batista, ing., M.Ing.

Réfection de voirie - Chemin-des-Lacs Bordereau d'estimation - Tronçon no 12 (longueur approximative de 520 mètres linéaires)

Article	Description	Quantité estimée	Unité de mesure	Prix unitaire	Total
001	Déblai sous les zones ponctuelles et remplacement par MG-112 à 95% PM	50	m³	44.61\$	2,230.50\$
002	Déblai sous les zones ponctuelles et remplacement par matériau d'emprunt similaire au sol in situ à 95% PM	60	m <sup>3</sup>	29.46\$	1,767.60\$
003	Déblai deuxième classe	0	m³	17.60\$	0.00\$
004	Pulvérisation des surfaces pavées	3,225	m <sup>2</sup>	2.17\$	6,998.25\$
005	MG-20 à 95% PM : incluant le rehaussement de l'intersection des Lacs et Caribou	2,885	tonne	16.98\$	48,987.30\$
006	Pavage, ESG-14 à 160 kg/m2	516	tonne	131.40\$	67,802.40\$
007	Raccordement d'entrée, ESG-10 à 100 kg/m2	0	tonne	16.98\$	0.00\$
800	Rechargement d'accottement MG-20 à 95% PM	234	tonne	7.00\$	1,638.00\$
009	Rechargement d'accottement MR-7 résidu de planage	25	tonne	7.00 \$	175.00\$
010	Profilage de fossés	575	m lin	14.70\$	8,452.50\$
011	Empierrement de fossés	100	tonne	28.40\$	2,840.00\$
012	Ponceau, Ø600 mm, PEHD	36	m lin	475.00\$	17,100.00\$
013	Ponceau, Ø450 mm, PEHD	0	m lin	373.00\$	0.00\$
014	Ponceau, Ø375 mm, PEHD	12	m lin	320.00\$	3,840.00\$
015	Nettoyage de ponceaux existants	2	unité	890.00\$	1,780.00\$
016	Réparation de glissières existantes	0	m lin	183.90\$	0.00\$
017	Élagage	300	m lin	44.50\$	13,350.00\$
018	Dalot asphalté	118	m lin	29.60\$	3,492.80\$
019	Ensemencement hydraulique sans terre végétale	863	m²	1.20\$	1,035.60\$
020	Signalisation et contrôle de la circulation	1	global	3,020.00\$	3,020.00\$
021	Entretien et nettoyage général du chantier	1	global	1,050.00\$	1,050.00\$
022	Mesures provisoires et environnementales	1	global	1,050.00\$	1,050.00\$
023	Contingences (15 %)	1	global	27,990.05 \$	27,990.05\$

TOTAL 214,600.00\$

Préparé par:

Yvon Barbeau, techn.

Date: 10/18/2019

Vérifié par:

Marisa Batista, ing., M.Ing.

Réfection de voirie - Chemin-des-Lacs Bordereau d'estimation - Tronçon 13 (longueur approximative: 480 mètres linéaires)

Article	Description	Quantité estimée	Unité de mesure	Prix unitaire	Total
001	Déblai sous les zones ponctuelles et remplacement par MG-112 à 95% PM	40	m³	44.61\$	1,784.40\$
002	Déblai sous les zones ponctuelles et remplacement par matériau d'emprunt similaire au sol in situ à 95% PM	50	m³	29.46\$	1,473.00\$
003	Déblai deuxième classe	0	m³	17.60\$	0.00\$
004	Pulvérisation des surfaces pavées	2,980	m²	2.17\$	6,466.60\$
005	MG-20 à 95% PM	1,728	tonne	16.98\$	29,341.44 \$
006	Pavage, ESG-14 à 160 kg/m2	463	tonne	131.40\$	60,838.20\$
007	Raccordement d'entrée, ESG-10 à 100 kg/m2	59	m²	45.00 \$	2,655.00\$
008	Rechargement d'accottement MG-20 à 95% PM	215	tonne	7.00\$	1,505.00\$
009	Rechargement d'accottement MR-7 résidu de planage	0	tonne	7.00\$	0.00\$
010	Profilage de fossés	600	m lin	14.70\$	8,820.00\$
011	Empierrement de fossés	120	tonne	28.40\$	3,408.00\$
012	Ponceau, Ø600 mm, PEHD	0	m lin	475.00\$	0.00\$
013	Ponceau, Ø450 mm, PEHD	0	m lin	373.00 \$	0.00\$
014	Ponceau, Ø375 mm, PEHD	0	m lin	320.00\$	0.00\$
015	Nettoyage de ponceaux existants	12	unité	890.00\$	10,680.00\$
016	Réparation de glissières existantes	0	m lin	183.90\$	0.00\$
017	Élagage	0	m lin	44.50\$	0.00\$
018	Dalot asphalté	240	m lin	29.60\$	7,104.00\$
019	Ensemencement hydraulique sans terre végétale	900	m²	1.20\$	1,080.00\$
020	Signalisation et contrôle de la circulation	1	global	3,020.00\$	3,020.00\$
021	Entretien et nettoyage général du chantier	1	global	1,050.00\$	1,050.00\$
022	Mesures provisoires et environnementales	1	global	1,050.00\$	1,050.00\$
023	Contingences (15 %)	1	global	21,024.36\$	21,024.36 \$

TOTAL 161,300.00 \$

Préparé par:

Yvon Barbeau, techn.

Date: 10/18/2019

Vérifié par:

Marisa Batista, ing., M.Ing.





Réfection de voirie - Chemin-des-Lacs Bordereau d'estimation - Tronçon no 14 (longueur approximative de 600 mètres linéaires)

Article	Description	Quantité estimée	Unité de mesure	Prix unitaire	Total
001	Déblai sous les zones ponctuelles et remplacement par MG-112 à 95% PM	40	m³	44.61\$	1,784.40\$
002	Déblai sous les zones ponctuelles et remplacement par matériau d'emprunt similaire au sol in situ à 95% PM	50	m³	29.46\$	1,473.00\$
003	Déblai deuxième classe	0	m³	17.60\$	0.00\$
004	Pulvérisation des surfaces pavées	3,720	m²	2.17\$	8,072.40\$
005	MG-20 à 95% PM	2,160	tonne	16.98\$	36,676.80\$
006	Pavage, ESG-14 à 160 kg/m2	600	tonne	131.40\$	78,840.00 \$
007	Raccordement d'entrée, ESG-10 à 100 kg/m2	116	tonne	16.98\$	1,969.68 \$
800	Rechargement d'accottement MG-20 à 95% PM	270	tonne	7.00\$	1,890.00\$
009	Rechargement d'accottement MR-7 résidu de planage	30	tonne	7.00\$	210.00\$
010	Profilage de fossés	930	m lin	14.70\$	13,671.00\$
011	Empierrement de fossés	60	tonne	135.00\$	8,100.00\$
012	Ponceau, Ø600 mm, PEHD	15	m lin	475.00\$	7,125.00\$
013	Ponceau, Ø450 mm, PEHD	0	m lin	373.00\$	0.00\$
014	Ponceau, Ø375 mm, PEHD	14	m lin	320.00\$	4,480.00\$
015	Nettoyage de ponceaux existants	11	unité	890.00\$	9,790.00\$
016	Réparation de glissières existantes	0	m lin	183.90\$	0.00\$
017	Élagage	0	m lin	44.50\$	0.00\$
018	Dalot asphalté	272	m lin	29.60\$	8,051.20\$
019	Ensemencement hydraulique sans terre végétale	1,800	m²	1.20\$	2,160.00\$
020	Signalisation et contrôle de la circulation	1	global	3,020.00\$	3,020.00\$
021	Entretien et nettoyage général du chantier	1	global	1,050.00\$	1,050.00\$
022	Mesures provisoires et environnementales	1	global	1,050.00\$	1,050.00 \$
023	Contingences (15 %)	1	global	28,386.52\$	28,386.52 \$

TOTAL 217,800.00\$

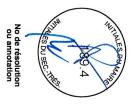
Préparé par:

Yvon Barbeau, techn.

Date: 10/18/2019

Vérifié par:

Marisa Batista, ing., M.Ing.



#### Réfection de voirie - Chemin-des-Lacs Bordereau d'estimation - Tronçon no 15 (longueur approximative de 725 mètres linéaires)

Article	Description	Quantité estimée	Unité de mesure	Prix unitaire	Total
				,	
001	Déblai sous les zones ponctuelles et remplacement par MG-112 à 95% PM	15	m <sup>3</sup>	44.61\$	669.15\$
002	Déblai sous les zones ponctuelles et remplacement par matériau d'emprunt similaire au sol in situ à 95% PM	20	m <sup>3</sup>	29.46 \$	589.20\$
003	Déblai deuxième classe	0	m <sup>3</sup>	17.60 \$	0.00\$
004	Pulvérisation des surfaces pavées	1,116	m²	2.17\$	2,421.72\$
005	MG-20 à 95% PM	720	tonne	16.98 \$	12,225.60\$
006	Pavage, ESG-14 à 160 kg/m2	180	tonne	131.40\$	23,652.00\$
007	Raccordement d'entrée, ESG-10 à 100 kg/m2	6	m <sup>2</sup>	45.00 \$	270.00\$
800	Rechargement d'accottement MG-20 à 95% PM	81	tonne	7.00 \$	567.00\$
009	Rechargement d'accottement MR-7 résidu de planage	0	tonne	7.00 \$	0.00\$
010	Profilage de fossés	764	m lin	14.70\$	11,230.80\$
011	Empierrement de fossés	30	m²	28.40 \$	852.00\$
012	Ponceau, Ø600 mm, PEHD	0	m lin	475.00 \$	0.00\$
013	Ponceau, Ø450 mm, PEHD	0	m lin	373.00 \$	0.00\$
014	Ponceau, Ø375 mm, PEHD	0	m lin	320.00 \$	0.00\$
015	Nettoyage de ponceaux existants	5	unité	890.00 \$	4,450.00\$
016	Réparation de glissières existantes	0	m lin	183.90 \$	0.00\$
017	Élagage	0	m lin	44.50 \$	0.00\$
018	Dalot asphalté	155	m lin	29.60 \$	4,588.00 \$
019	Ensemencement hydraulique sans terre végétale	1,146	m²	1.20 \$	1,375.20\$
020	Signalisation et contrôle de la circulation	1	global	3,020.00\$	3,020.00\$
021	Entretien et nettoyage général du chantier	1	global	1,050.00\$	1,050.00\$
022	Mesures provisoires et environnementales	1	global	1,050.00\$	1,050.00\$
023	Contingences (15 %)	1	global	10,189.33\$	10,189.33\$

TOTAL 78,200.00 \$

Préparé par:

Yvon Barbeau, techn.

Date: 10/18/2019

Vérifié par:

Marisa Batista, ing., M.Ing.



No de résolution ou annotation



Estimation: Préliminaire

Date d'émission:

10-déc-19

Page 1 de 1

Projet: Réfections de voirie 2020 Dossier no.: 2020-39

Date de révision: Révision no.:

DUSSIEI II	0 2020-33	Revision no					
Item	Description	Coût unitaire	Unité	Qté. approx.	TOTAL		
Chemin D	es Lacs: remplacement de ponceaux à l'intersect	ion avec le che	min du	Lac-Caribou			
1,0	Empierrement de protection:	28,40 \$	T.M.	100	2 840,00 \$		
2,0	Ponceaux TTOG, 2mm ép.:	******	Marin State				
2,1	Ø1500 mm:	1 500,00 \$	m.lin.	15	22 500,00 \$		
2,2	Ø900 mm:	750,00 \$	m.lin.	15	11 250,00 \$		
3,0	Assèchement et contrôle de l'écoulement:		forf.		4 000,00 \$		
4,0	Ajout de glissière semi-rigide:	300,00\$	m.lin.	30	9 000,00 \$		
	Note: Aucun sondage n'a été fait. L'item 1,0 est estimé selon le prix unitaire fourni aux estimations de "GHD", datées du 18		Sous-total:		49 590,00 \$		
	octobre 2019, et les items relatifs aux travaux de réaménagement de l'intersection y étant inclus ne font pas		Contin	gences (15%):	7 438,50 \$		
	partie de la présente estimation.		TPS (5%):				
		TVQ (9,975%):		5 688,59 \$			
			E	Budget total:	65 568.52 \$		

Préparé par:

Robert Laurin, ingénieur (OIQ: 103057)